

Commune de Payrignac

Compte-Rendu du Conseil Municipal Séance du 21 décembre 2020

Présents : MALEVILLE Jérôme – CHARBONNEL Fabienne – TIERCE Sylvain – LAVAL Jean François – BOS Marie – CAPOT Catherine – DAUNAT Christian – GRIFFE Alain – JOACHIM Joëlle – NOEL Guy – SALVAT Sylvie – SOULIER Sandrine – TREFOUEL Céline

Absents : CHAVAROCHE Christian – PEULET Patrice.

Secrétaire de séance : JOACHIM Joëlle.

Tarif eau potable 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette délibération annule et remplace la délibération 2020-90 prise en date du 14 décembre 2020.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de fixer le tarif de la part communale de la distribution d'eau pour l'année 2021. Monsieur le Maire rappelle qu'une procédure de délégation de service public a eu lieu en 2020 pour renouveler le contrat d'eau potable qui arrivait à échéance au 31 décembre 2020. Compte tenu de la loi sur l'eau qui fixe la part abonnement à 40 % maximum du montant de la facture globale 120 m³ (hors TVA et redevances) et des nouveaux tarifs du délégataire issus des négociations, il convient de revoir la part communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de modifier les tarifs par rapport à l'an passé, ainsi :

Abonnements principal et secondaire : 36,35 euros (y compris la part garantie d'approvisionnement),

Prix du m³ tranche 1 (<500 m³) : 0,4532 euros,

tranche 2 (>500 m³) : 0,4000 euros.

Questions diverses :

Dossier Touset : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un courrier l'informant que le Comité Régional de Reconnaissance des Maladies Professionnelles a transmis un avis favorable concernant la reconnaissance en maladie professionnelle de Henrick Touset. Cette décision peut être contestée dans un délai de deux mois.

Conflans-Sainte-Honorine : Monsieur le Maire lit le courrier de remerciements qu'il a reçu de la principale du collège du Bois d'Aulne suite à la motion de soutien au corps enseignant qui a été prise en conseil le 19 octobre dernier.

Restaurant La Marcihande : Monsieur le Maire lit le mail de Frédéric Miquel, gérant du restaurant par lequel il remercie le Conseil des trois mois d'exonération de loyers suite à l'épidémie de Covid-19.

Cartes de vœux : Monsieur le Maire lit un courrier de remerciement suite à la distribution des cartes de vœux dans les boîtes aux lettres, plusieurs appels téléphoniques de remerciements ont été aussi reçus en mairie.

Relais de quartier : Monsieur Sylvain Tierce distribue à chaque conseiller une carte découpant la commune en zones où chaque binôme de conseillers serait relais de quartier. Cette carte est une base de travail, elle sera revue lors du prochain conseil.

Monsieur le Maire lève la séance à 19h45.